

1612 : Néthien reçoit une
nouvelle cloche

Par R. VAN DEN HAUTE

1612 : Néthen reçoit une nouvelle cloche

Présentation

Dans le mensuel paroissial néthennois « Lien », parut en février, mars et avril 1995 une fort intéressante étude historique sur les cloches de notre église. Elle était signée de Monsieur le Doyen Nefroot.

Nous y apprenions notamment que la plus ancienne mention campanaire (qui concerne les cloches) dont on avait trouvé trace datait de 1630. Or voici que Monsieur R. Van den Haute, Néthennois de coeur pour avoir habité de nombreuses années rue du Bois Brûlé, qui occupe aujourd'hui la fonction de conservateur du musée de Jette et qui collabore fidèlement à nos « Mélanges » depuis leur création en 1993, voici que Monsieur Van den Haute nous apprend qu'une cloche plus ancienne a été livrée à notre village 18 ans plus tôt, en 1612.

Nous vous soumettons le texte de Monsieur Van den Haute qui complète fort heureusement l'étude de notre Doyen. Ainsi l'histoire de nos cloches sera-t-elle peut-être complète.

1612 : Néthen reçoit une nouvelle cloche

L'arrivée d'une nouvelle messagère d'airain a toujours été le prétexte à des festivités. Celles-ci sont encore plus importantes lorsqu'il s'agit d'une récupération à l'ennemi; la preuve : la plaque qui se voit dans le porche de l'église rappelant le retour de celle qui avait été enlevée par l'occupant au cours de la dernière guerre.

Jadis, lorsque les possesseurs d'une montre ou pendule étaient peu nombreux, le clocher scandait la vie des habitants. C'est lui qui annonçait les bonnes et mauvaises nouvelles tout en marquant le chapelet inexorable des heures de l'existence.

A ce jour, la plus ancienne mention campanaire connue pour Néthen datait de 1630, millésime qui se lisait sur le flanc d'une cloche appendue cette année-là.

En dépouillant les minutes d'un notaire de Louvain ayant vécu au début du XVII^e siècle, nous avons eu la bonne fortune de retrouver l'existence d'une cloche plus ancienne au clocher de Nethen.

Nous sommes au début de l'année 1612.

La paroisse, relevant, pour le spirituel, du chapitre de chanoines de Saint-Jean l'Evangeliste, à Liège, avait sollicité auprès de ceux-ci l'obtention d'une cloche supplémentaire. On ne donne pas la raison de cette demande mais on peut croire que les armées, tant ennemies que alliées, de passage, ne s'étaient pas fait faute de vider le clocher mais en y laissant au moins une cloche car on ne voulait pas empêcher l'annonce des offices. Plus tard les soldats de la République se feront un devoir d'enlever le tout car il ne pouvait plus être question de dévotions.

On peut croire qu'une cloche supplémentaire était indispensable à Néthen car les chanoines liégeois marquèrent leur accord, ce qui n'était pas facile à obtenir. Cet accord s'accompagnait forcément d'obligations.

Ainsi, la dite cloche étant à la charge de nos chanoines, ne pourrait peser plus de 800 livres; tout supplément de poids serait à payer par le village. Musicalement, elle devait répondre un ton plus bas que celle que possédait l'église.

Le notaire de nos ecclésiastiques livrerait au fondeur un chariot de bois sec pour alimenter le four du fondeur. On peut croire qu'il s'agissait de combustible provenant des bois du chapitre et non pas aux frais du tabellion.

Le choix se porta sur le fondeur Jehan TORDEUR, établi à Nivelles . On convint du prix de 13 patars, la livre monnaie du Brabant . Il toucherait cent florins aux prochaines fêtes de Pâques, deux cents à la livraison et l'on s'accorderait pour la date d'apurement du compte .

La cloche devrait arriver et être placée le jour de la Saint-Jean Baptiste, anniversaire de la dédicace de l'église .

Le fondeur devait entretenir celle-ci deux ans durant . (De nos jours on aurait parlé d'une garantie.) Si elle venait à se rompre, il devait la refondre et la réinstaller à ses frais .

Une fois fondue et examinée par des maîtres en la matière, la cloche fut déposée à l'abbaye de Parc à Louvain . C'est là que ceux de Néthen iraient la quérir pour l'amener processionnellement au village .

Le fondeur, pour la circonstance, dut offrir deux chandeliers en cuivre pesant ensemble six livres au moins; ils étaient destinés au maître-autel de l'église .

La facture fit apparaître que la cloche pesait en réalité - on ne peut fondre à un kilo près, - 983 livres ! Les chanoines s'en tinrent au poids fixé par le contrat et le village de Néthen paya le supplément .

De cette cloche il n'y a plus de trace . Il y a beaucoup de chance qu'elle ait été volée par une armée de passage, envoyée à la fonderie et convertie en canons ou boulets . Dieu seul sait si, une fois la paix revenue, on ne la réincorpora pas dans une nouvelle cloche, ce qui aurait peut-être permis, à ceux qui fabriquaient les uns et les autres, de se racheter ...

R. Van den Haute .